



REGLEMENT PARTICULIER



CHAMPIONNAT DE LA REUNION DE VTT CROSS-COUNTRY



7^{ème} Manche – COUPE DE LA REUNION DE VTT-XC CULTURE VELO

VCSR

Lundi 21 mai 2018

Lieu : Place des Laves – Piton SAINTE-ROSE

PROGRAMME :

- 07h00 : Accueil des participants et Émargement.
- 08h00 : **Départ** : Masters 2-3, Minimes, Dames Jun-Sen, Dames Min-Cad
- 09h30 : Reconnaissance du parcours PL, PO, PU, BE.
- 09h45 : **Départ** : Pré-licenciés, Poussins, Pupilles et Benjamins (Circuit spécifique).
- 11h00 : **Départ** : Hommes, Espoirs, Masters 1, Juniors, Cadets,
- Suivi de la remise des Récompenses

Circuit Spécifique jeunes :

Pré-Licenciés	<5min
Poussins	5 à 10 min
Pupilles	10 à 15 min
Benjamins	15 à 20 min

NOMBRE DE TOURS : (Plan ci-joint)

Circuit Grandes Catégories : 4,6Km / T

08h00	Master 2-3	5 T
	Minimes	2T
	Dames-Juniors-Séniors	3T
	Dames-Minimes-Cadettes	2T
11h00	HOM-ESP-MT1	6 T
	Juniors	5 T
	Cadets	3 T

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- Licenciés FFC : **12€**, +5€ / plaque si oubli
- Pré-Licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins : **6€**
-

• Tout licencié ayant oublié sa Plaque de Cintre 2018 (N° attribué lors des différentes épreuves **2018**) devra payer **5€** pour l'acquisition d'une nouvelle.

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le Vendredi 18/05/2018-12h00 :
Par Mail : ffcrun@orange.fr ou Fax : **0262 45 22 55**

Rappel : Tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conformes aux normes en vigueur.

ARBITRES : Thierry ALPHONSE, Jean-Marie FUCY, Eddy GOULJAR, Romain VICTOIRE.
ARBITRE Adjoint : Klara ALPHONSE, ESPARON Gianni.

Le Titre de Champion dans chaque catégorie sera décerné s'il y a au moins 3 participants par Catégorie.

ORGANISATEUR : Vélo Club Sainte Rose – **Contacteur :** RIVIERE Expédit 0692 43 30 32

L'Organisation de réserve le droit de toute modification.

Coupe de La Réunion de VTT-XC 2018 : le classement final se fera sur 9 courses (8 manches +1 championnat) – 1 Joker.
Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

BONNE COURSE A TOUS